



Ville de Pecquencourt

ARRETE MUNICIPAL

N°1316

Ville de Pecquencourt,
place du Général de Gaulle
59146 Pecquencourt

DEFILE DU 14 juillet 2023

Téléphone : 03.27.94.49.80
E-mail : mairie@pecquencourt.fr
Du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Le Maire de la Commune de PECQUENCOURT
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales
Vu le code de la route,
Considérant que pour le bon déroulement du défilé du 14 juillet 2023 à 11h00,
la sécurisation du défilé sera encadrée par le service de la Police Municipale et
les services technique de la commune de PECQUENCOURT.
La déambulation se fera de la manière suivante.

ARRETE

ARTICLE I :

Afin de sécuriser le cortège du défilé du 14 juillet 2023, il empruntera les axes suivants :

- Rassemblement Rue JOSEPH BOULIEZ (face au n°120 de la rue)
- Rue JULES GUESDE
- Rue LOUISE MICHEL
- Rue du BEFFROI
- Rue Gustave COLIEZ
-

Le début du défilé est à 11h15 et se terminera après le dépôt de gerbe au monument au mort
situé derrière l'église rue D'Anchin.

ARTICLE II :

Une fois de dépôt de gerbe effectué, le cortège se dirigera vers la salle des fêtes rue de la
Poste, la circulation sera interrompue le temps du passage du cortège entre rue d'Anchin et la
Place du Général De GAULLE.

ARTICLE III :

La sécurisation du défilé sera encadrée par le véhicule des services technique en début de
cortège, la Police Municipale fermera le défilé.

ARTICLE IV :

Les services de police ainsi que les services techniques de la ville, sont chargés, chacun en ce
qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté. Il sera affiché 48h avant la manifestation afin
d'en avertir la population de la gêne occasionnée.

Fait à PECQUENCOURT, le 5 juillet 2023

Le Maire
Joël PIERRACHE